

Parc national Elk Island (Alberta)

Écurie du quartier général de la ferme

Poste des gardes de parc de Tawayik, parc national Elk Island

L'écurie du quartier général de la ferme a été construite en 1938, probablement d'après un plan standard préconisé par la Ferme expérimentale centrale. Peu de modifications importantes ont été apportées à l'écurie, qui continue d'être utilisée à cette fin par le Service des gardes de parc. Parcs Canada est le ministère gardien du bâtiment. Voir le dossier du BEÉFP 95-43.

Raisons de la désignation

L'écurie du quartier général de la ferme a été désignée édifice «reconnu» en raison de l'intégrité de son milieu, de l'intérêt qu'elle représente sur le plan architectural et de son importance historique.

Le site n'a pas changé depuis la construction de l'écurie en 1938 et il conserve le caractère utilitaire d'origine établi par la disposition simple des clôtures et des enclos. Bien qu'éloignée des zones du parc ouvertes au public, l'écurie constitue un point d'intérêt en raison de sa taille, de son âge, de sa fonction et de sa relation avec les autres bâtiments du poste des gardes de parc.

Le bâtiment est un bon exemple d'écurie faite de planches et coiffée d'un toit mansardé, un type de construction courant dans les fermes privées ainsi que dans le réseau des parcs nationaux et des fermes expérimentales. Le plan longitudinal, avec des stalles au rez-de-chaussée et un fenil au-dessus, a été popularisé par les manuels d'agriculteurs et les périodiques dès les années 1890 et il était privilégié par la Ferme expérimentale centrale en 1913. Ce design correspond aux progrès technologiques qui ont permis d'utiliser moins de bois tout en obtenant la même solidité structurale, éliminant ainsi le besoin de poutres et de poteaux massifs et permettant des espaces dégagés plus grands dans le fenil.

L'écurie du quartier général de la ferme est associée au rôle du Service des gardes de parc dans le réseau des parcs nationaux, qui assurait la patrouille à cheval des secteurs éloignés du parc. L'écurie est aussi liée aux activités de relations publiques et d'interprétation des gardes du parc national Elk Island.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'écurie réside dans la qualité de sa conception architecturale et fonctionnelle d'origine, l'intégrité de son emplacement et sa contribution au caractère utilitaire du lieu.

Parc national Elk Island (Alberta)

Écurie du quartier général de la ferme

Poste des gardes de parc de Tawayik, parc national Elk Island

L'écurie du quartier général de la ferme est caractérisée par un toit mansardé bien proportionné, à pente moyenne. La forme et la silhouette d'origine de l'écurie sont agrémentés par les ventilateurs de toit disposés à intervalles réguliers de même que par le prolongement du toit qui protège la bretelle de levage pour le foin. La couverture actuelle en bardeaux de cèdre est également représentative de ce type d'écurie, et elle contribue au caractère utilitaire du bâtiment. Toute modification au détriment de la silhouette ou de la texture du toit ou de la simple volumétrie de l'écurie devrait être évitée.

Les fenêtres à guillotine en bois, espacées régulièrement sur les façades latérales de l'écurie et placées symétriquement aux extrémités, fournissent la lumière naturelle nécessaire aux stalles et au fenil et elles contribuent à l'apparence extérieure ordonnée du bâtiment. Les fenêtres à carreaux multiples ainsi que le profil et la texture du parement en bois traduisent également le caractère utilitaire de l'écurie. Les fenêtres et le parement en bois devraient être entretenus régulièrement et remplacés par des modèles semblables seulement s'ils sont gravement endommagés. Les blocs de bois fixés à la façade est de l'écurie afin de permettre la pratique de l'escalade ne respectent pas le caractère patrimonial du bâtiment et ils devraient être enlevés lorsqu'ils ne seront plus nécessaires. Les portes extérieures actuelles, au rez-de-chaussée, ne sont pas assorties aux portes en planches du fenil et elles devraient être remplacées, au moment opportun, par de nouvelles portes semblables au modèle d'origine. Bien que le fenil ne soit plus utilisé et qu'un certain nombre de stalles aient été enlevées pour faire place à une resserre/sellerie, l'intérieur a conservé son aménagement et sa fonction d'origine.

Les clôtures et enclos parsemant le site de l'écurie ont conservé leur configuration d'origine, illustrant la relation fonctionnelle entre le bâtiment et le site. Cette relation simple et sans prétention devrait être respectée tout comme ces éléments du paysage devraient continuer de faire l'objet d'un entretien régulier.

1997-07-10

Pour des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.
